

Sandrine Berrégard, MCF habilitée, Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, berregard@unistra.fr, séminaire D'Autres Scènes, séance du vendredi 1^{er} décembre 2023, 16h-18h

Principes et enjeux de l'édition critique du théâtre français du xvii^e siècle

Citations

1. Hardy, *Panthée* (1624), I, 1, v. 1-6 :

BEL astre de nos iours, favorable à ma gloire,
Contemple par merueille une rare victoire,
Qui l'Asie aujourd'huy courbe deffous mes loix,
Qui courõne aujourd'huy mes belliqueux exploits
Qui domte l'Assyrie, & ce bras, un tonnerre,
Oblige à subiuguer le reste de la terre,

Bel astre de nos jours, favorable à ma gloire,
Contemple par merveille une rare victoire,
Qui l'Asie aujourd'hui courbe dessous mes lois,
Qui couronne aujourd'hui mes belliqueux exploits,
Qui dompte l'Assyrie, et ce bras, un tonnerre,
Oblige à subjuguier le reste de la terre,

2. Rotrou, *La Florimonde* III, 1, v. 595-596 :

Elle est plus supportable, alors qu'elle paraît, [EO : « paroist »]
Et le dessein que j'ai de la cacher l'accroît. EO : « accroist »]

3. Du Ryer, *Amarillis*, I, 2, v. 313-314 :

Il est vrai que ses traits si doux et si puissants
Ravirent ma franchise, et surprirent mes sens¹.

4. Baro, *Le Prince fugitif*, I, 4, v. 127-128 :

Il verra foudroyer ses bataillons épais [EO : « épaiç »],
Et naître de leur sang l'abondance et la paix.

5. Variantes de la *Mariamne* de Hardy, édition de 1632 (1^{re} éd. 1625) :

Acte I^{er} :

aa. v. 239-248 : Salomé. Les vers concernés sont en effet attribués à Salomé et non plus à Hérode.

Acte II :

ba. v. 449 : tour

bb. v. 521 : démie

bc. v. 556 : de

bd. v. 570 : maître, infidèle

be. v. 607 : tiendrez

Acte III :

ca. v. 890 : sa

cb. v. 986 : Mais

En outre, l'édition de 1632 ne comporte pas de retrait au début du vers.

Acte IV :

¹ La rime est rendue possible par la prononciation du -s final de « puissants », que permettait la diction du xvii^e siècle. Voir aussi les vers 1151-1152, 1440 et 1442, 1752-1753 et 1992-1993.

da. v. 1337 : empêche

db. v. 1428 : puissance

Acte V :

ea. v. 1503 : à

eb. v. 1657 : ravissez

ec. v. 1694 : Les larmes sur les yeux, le front ceint de Cyprès

6. Du Ryer, *Les Vendanges de Suresnes*, v. 498 (correction éd. 1686) :

L'œil vous a cent fois dit (éd. 1636 : « a dit ») ce que vous dit la bouche,

7. Hardy, *Théâtre complet*, t. 2, introduction générale (dir. S. Berrégard) :

Conformément à la charte établie par Garnier, nous avons modernisé l'orthographe – sauf dans les cas où cela aurait affecté la rime. Par ailleurs, nous nous sommes efforcés de respecter le plus possible la ponctuation originelle. Mais, compte tenu des difficultés inhérentes aux textes de Hardy, nous avons dû moderniser la ponctuation dès que la compréhension risquait d'en souffrir ou que les usages du dix-septième siècle heurtaient trop les pratiques actuelles. Nous dressons ici la liste des principales modifications que nous avons apportées aux textes toutes les fois qu'elles nous ont paru nécessaires (le lecteur trouvera ensuite, dans l'établissement propre à chaque pièce, les références des passages concernées, ainsi que les situations particulières) :

- . Suppression du point qui suit le nom du personnage avant chaque réplique. Nous avons fait de même dans les rubriques de scènes, les entrées des scènes et des actes, ainsi que dans la liste des personnages initiale.

- . Suppression de la virgule ou des deux points qui séparaient des mots syntaxiquement indissociables (le sujet et le verbe ou le verbe et le complément par exemple).

- . Ajout d'une virgule, exigée par la syntaxe.

- . Remplacement de la virgule ou du point-virgule qui figurait à la fin d'une réplique ou d'une phrase par une ponctuation forte (un point, trois points de suspension ou un point d'exclamation).

- . Remplacement des deux points par un point ou un point-virgule.

- . Remplacement du point-virgule par une virgule.

- . Remplacement du point ou de la virgule coïncidant avec une interruption du propos par trois points de suspension.

- . Remplacement du point, des deux points ou de la virgule par un point d'exclamation.

- . Remplacement du point-virgule ou des deux points par un point d'interrogation.

- . Enfin nous avons signalé par des guillemets ouverts les sentences.

Pour faciliter encore la lecture des textes, nous avons mis une majuscule en tête des répliques là où le texte initial préférait la minuscule, dans tous les cas où celle-ci ne se justifiait pas.

8. Baro, *Le Prince fugitif*, II, 3, v. 468-470 :

Ah ! Clyton, jure-moi

De ne me point cacher quelle est cette aventure,

Ne m'as-tu point trahi, parle ?

II, 4, v. 519-520 :

J'y fonde mon espoir, et fais vœu de périr

Si mon affection, ne la peut acquérir.

9. Hardy, *Mariamne*, I, 1, v. 49-52 :

Jamais il n'advientra, jamais, elle vivante

De posséder sa grâce indigne ne te vante²,
Jamais le souvenir de ton lâche délit[, : E.O.]
Ne lui figurera qu'un noir vipère³ au lit,

II, 1, v. 527-528 :

Allons lui témoigner de⁴ courage et de port[, : E.O.]
Combien à un désir contraire il fait d'effort.

10. Protocole des Classiques Garnier : « Les éditions de texte des Classiques Garnier sont des éditions d'érudition ».

11. Rayssiguier, *La Bourgeoise, ou la Promenade de Saint-Cloud*, glossaire (premières entrées) :

Abruti : réduit à l'état de brute, avili (*B*, 729)

Abuser : tromper (*B*, 35, 1458, 1678). **S'abuser** : se tromper (*B*, 14)

Accident : événement (*B*, 91, 858, 1651, 1671)

Affection : ardeur, zèle (*B*, 89)

Âge : durée de la vie (*B*, 886)

Agréer : accepter (*B*, Argument [deux occurrences], stances liminaires 91, 886)

12. Du Ryer, *Les Vendanges de Suresnes*, I, 4, v. 223-226 :

Si les feintes⁵ douleurs qu'un Roman vous fait voir
Vous peuvent jusqu'aux pleurs bien souvent émouvoir,
Et puisqu'en les pleurant vous pleurez pour des fables⁶
Vous pouvez bien pleurer pour mes maux véritables.

13. [Du Ryer,] *Amarillis*, I, 1, v. 193-194 :

Si ta mauvaise humeur s'obstine en ce dessein,
Quelle infidélité tu portes dans le sein⁷ !

14. Hardy, *Scédase, ou l'Hospitalité violée* (éd. J. Porcu-Adams, *Théâtre complet*, t. 1, Classiques Garnier, p. 243) :

L'exemple maternel qui vous luit vrai fanal [fanal : feu qu'on allume au sommet des tours, à comprendre ici au sens figuré de guide, de modèle],
À garder du naufrage un renom virginal,
Le sang qui la vertu pudique vous influe,
Retranche à mon discours la peine superflue,
Qui remémorerait ces pièges assidus,
Au plus riche trésor de la fille tendus,
Qui remémorerait mainte ruse amoureuse,
À l'honneur englouti de celles funéreuse [funéreux : funeste, néfaste],
Que la crédulité précipite souvent

² Comprendre : tant que Mariamne sera vivante, il n'advient jamais que tu ne te vantes de posséder sa grâce (ses faveurs), dont tu es indigne.

³ Figurer : décrire, représenter. - Au XVII^e siècle, *vipère* hésite entre masculin et féminin.

⁴ Comprendre : par le courage et par le port. - Port : manière dont on se conduit, dont on agit.

⁵ Imaginaires.

⁶ Des fictions.

⁷ Comprendre : si tu t'obstines à ne pas vouloir me parler (*i.e.* des faveurs qu'Amarillis t'aurait octroyées), tu n'es pas fidèle à ta parole !

Note : « Comprendre : la mise en garde paternelle contre les ruses amoureuses déployées par de jeunes amoureux à la fidélité peu constante qui ont perdu plus d'une jeune vierge vertueuse mais trop crédule ».

15. Hardy, *Mariamne*, II, 2, v. 554-557 :

Hormis en Mariamne, objet qui le captive,
Présume que ce masque affronteur de beauté
Rarement ou jamais cache la cruauté,
Qu'au travers on lirait une fraude meurtrière⁸ ;

16. Hardy, *Cornélie* (éd. C. Dumas, *Théâtre complet*, t. 2, Classiques Garnier), 1624, II, 3, v. 614-616 :

Madame, reprenez une face plus gaie,
Le bras qui l'entama vous guérira la plaie¹,
Premier que reconnue en votre qualité,
Le traitement reçut de l'inégalité².

17. Rotrou, *La Florimonde*, II, 3, v. 437-438 :

Et ni soin, ni faveur, ou du Ciel, ou du sort,
Ne divertiront pas⁹ le moment de ta mort ;

18. Baro, *Le Prince fugitif*, III, 2, v. 615-621 :

Là Jupiter riant de leur vaine fureur
Se couvrira le front d'une feinte terreur,
Puis lâchant tout d'un coup sa colère et sa foudre¹⁰
Fera de ces Titans une masse de poudre¹¹.
Là pour avoir fini sa crainte et ses malheurs
Elle vous pourtraira, mais avec des couleurs
Qui des temps à venir mépriseront l'injure,

19. Baro, *Le Prince fugitif*, V, 4, v. 1261-1268 :

Âmes par ma valeur aux Enfers descendues,
Malgré tous les efforts qui vous ont défendues,
Rentrez dans vos prisons et sur vos corps sanglants
Montrez la pesanteur de mes coups violents,
Que celles dont Alceste a fait de pâles ombres
Sortent en même temps de leurs demeures sombres,
S'il n'est vrai que leur nombre est au-dessous du mien

⁸ Comprendre : ce masque ... au travers duquel on lirait (on décèlerait) une fraude meurtrière (un acte meurtrier).

¹ « Le bras qui l'entama » renvoie à Alphonse. – La plaie représente l'atteinte portée à l'honneur de Cornélie.

² V. 615-616 : « avant que [vous ayez été] reconnue... » fait allusion à la « plaie » morale infligée à Cornélie (v. 614). – Le vers 616 est obscur : peut-être pourrait-on supposer qu'il faut lire « reçu » au lieu de « reçut », on aurait alors affaire à un ablatif absolu : le traitement [ayant été] reçu. – « Inégalité » fait allusion à une disparité de conditions, Cornélie n'ayant pas été traitée conformément à son rang.

⁹ En français moderne, on dirait plutôt « Et ni soin, ni faveur, ou du Ciel, ou du sort, / Ne divertiront le moment de ta mort ». À propos de la coexistence des deux adverbes de négation « ni » et « pas » dans la langue du XVII^e siècle, voir A. Haase, *op. cit.*, p. 384-385 et G. Spillebout, *op. cit.*, p. 363.

¹⁰ Au XVII^e siècle, *foudre* est d'un genre incertain. Voir aussi le vers 1419.

¹¹ À la suite du combat qui les opposa, les Titans furent enfermés par Jupiter dans le Tartare. Chargés de les venger, les Géants furent à leur tour vaincus par les dieux de l'Olympe.

J'abandonne le myrte¹², et n'espère plus rien.

20. Du Ryer, *Les Vendanges de Suresnes*, v. 11-12 :

PHILÉMON

L'Amour te fait parler.

TIRSIS

Et me fera mourir

Si l'œil qui m'a blessé¹³ ne me¹⁴ veut secourir.

21. Protocole des Classiques Garnier : L'introduction « donnera toutes les données attendues du travail philologique d'édition ».

22. Introduction à la *Mariamne* de Hardy (plan) :

La réception de *Mariamne*

Les sources

Les *Antiquités judaïques* de Flavius Josèphe

L'*Histoire de Jérusalem* d'Hégésippe

Les adaptations théâtrales

Les qualités du sujet

Un sujet édifiant

Un sujet éminemment théâtral

La dramaturgie de Hardy

Héritage antique et tradition humaniste

Le personnel dramatique de la pièce

Réflexion politique et morale

Le miroir des passions

De la fureur à la déploration

Mariamne ou la parfaite vertu

Les inflexions du tragique

Les ornements de la tragédie

De la création à la publication

Les problèmes de chronologie

Les conditions de représentation

Lieu, temps et action

Le jeu de l'acteur

Établissement du texte

Les éditions modernes

Les principes de la présente édition

La graphie

Les majuscules et minuscules

Les espaces

L'orthographe

Les suppressions

Les ajouts

¹² Dans la mythologie, le myrte est l'emblème du mariage. En un discours alambiqué, Orphise explique qu'il cédera Archestratè à son rival si ce dernier a tué un plus grand nombre d'ennemis que lui.

¹³ Le texte est saturé de lieux communs sur l'amour, comme ici celui qui consiste à dire que le regard de la dame aimée a causé dans le cœur de son amant une blessure indélébile. Ce *topos* trouve sa source dans la représentation, elle-même traditionnelle, du dieu Cupidon usant de ses flèches pour atteindre ses victimes. L'image est reprise aux vers 43-44 et 162.

¹⁴ À propos de l'ordre des pronoms objets dans la phrase du XVII^e siècle, voir A. Haase, *Syntaxe française du XVII^e siècle*, nouvelle édition traduite et remaniée par M. Obert, Paris, Delagrave, 1930, § 154, p. 416-420.

- Les remplacements
- Les coquilles et les particularités orthographiques
- La ponctuation
 - Le maintien de la ponctuation d'origine
 - Les corrections

23. Th. Corneille, *Le Baron d'Albikrac* (éd. C. Dumas, *Théâtre complet*, t. 5, Classiques Garnier), introduction (plan de la partie consacrée à la comparaison de la pièce française à sa source espagnole) :

De *De Donde Vendra...* au *Baron d'Albikrac*

- Le choix du sujet
- Les nouvelles données spatiales, temporelles, sociales et la reconstruction de l'action
- La répartition des rôles comiques et l'emprunt de certains épisodes

Les ingrédients d'une comédie à la française

24. Mahelot, *Mémoire*, à propos de l'*Amarillis* attribuée à Du Ryer : « Il faut que le Milieu du théâtre Soit en pastorale de Verdure ou toile peinte, à un des côtés du théâtre forme de Rocher et Antre, de l'autre côté forme de fontaine coulante ou sèche et proche de la fontaine un antre Au Milieu du Théâtre un Arbre de Verdure »¹⁵.

25. Du Ryer, *Les Vendanges de Suresnes* (*Théâtre complet*, t. 2, Classiques Garnier), partie de l'introduction consacrée à l'établissement du texte :

La pièce intitulée *Les Vendanges de Suresne, comédie par P. du Ryer* a été publiée en 1636 à Paris chez Antoine de Sommaville.

Éditions et exemplaires

Édition originale

LES / VENDANGES / DE / SURESNE / Par P. du RYER Secretaire de Monseigneur le / Duc de Vandosme / [fleuron] / A PARIS, / Chez ANTHOINE DE SOMMAVILLE, au Palais dans la / petite Salle à l'Escu de France. / [filet] / M. DC. XXXVI. / AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Imprimeur : Antoine Coulon.

Format : in-4° par ½ feuille.

Pagination : [8], 1-128, 115, 119, 117-118 (= 132)

Signatures : ã⁴ A-Kk²

Contenu : ã1r° : [titre] – verso blanc – ã2r°-3r° : épître dédicatoire à César duc de Vendôme – ã3v : blanc – ã4r° : extrait du privilège – ã4v° : les acteurs – A1r°-Kk2v° : texte de la comédie en 5 actes.

Privilège donné à Paris le 26 avril 1635 au libraire Antoine de Sommaville pour six ans, signé par Chappelain.

Achévé d'imprimer par Antoine Coulon le 16 novembre 1635.

Exemplaires

Exemplaires consultés

Bibliothèque Nationale de France, Tolbiac, RES-YF-361 (reproduit sur le site Gallica)
BnF, Arsenal : THN-9582

Exemplaires connus

¹⁵ *Le Mémoire de Mahelot*, éd. cit., p. 225.

- . Bibliothèque nationale de France :
Arsenal : 4 BL 3434 (1) ; THN-9582 ; THN-466 ; GD-1164 (1).
Richelieu : 8-RF-6086.
Tolbiac : YF-659 ; RES-YF-361.
- . Bibliothèque Mazarine : 1091839 (5).
- . Bibliothèque Sainte-Geneviève : 4 Y 511 (2) INV 794 (P.7).
- . Bibliothèque d'Angers : 4 BL 2225 III (8).
- . Bibliothèque de Lyon : 321902.
- . Bibliothèque de Berlin : Xv 3295.
- . Bibliothèque de Cambridge : F163.c.4.4.
- . Bibliothèque de Dublin : OLS B-5-958 (1).
- . British Library : 86.a.3.(2.).
- . Folger Library : 252863.
- . Johns Hopkins : PH3794.D95.
- . Chicago, University : PQ1794.D8
- . Yale, Beinecke : Hfc27 35k.

La pièce a fait l'objet en 1686 d'une réédition. Deux coquilles y sont corrigées, celles des vers 498 et 1669.

Il existe enfin trois éditions plus récentes de la comédie de Du Ryer : celle d'É. Fournier, p. 322-347 [*in*] *Le Théâtre français au XVI^e et au XVII^e siècle*, Paris, Laplace, Sanchez et Cie, 1871 ; celle de L. Zilli, Roma, Bulzoni editore, « Testi francesi », 1980 ; et celle de J. Scherer, p. 3-83 [notice, notes et variantes p. 1266-1269] [*in*] *Théâtre du XVII^e siècle*, t. 2, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1986.

Choix éditoriaux

Notre édition est établie à partir de l'édition originale de 1636. Les principes généraux sont rappelés dans l'avant-propos du présent volume, et nous inventorions ici seulement les choix spécifiques à la pièce *Les Vendanges de Suresnes*.

Nous avons mis en italique le discours rapporté (v. 593-600 et 962-964). Nous avons harmonisé l'orthographe des noms propres (« Chappelain » a été remplacé par « Chapelain » dans le privilège, et « Autueil » par « Auteuil » dans le texte). Nous avons aussi accentué les noms « Dorimène », « Olénie », « Crisère » et « Philémon », et remplacé les formes anciennes « Phillis » (v. 1661), « Phillidor » (v. 1601) et « Phillargire » (v. 1416, 1448, 1458, 1567, 1571, 1579) par « Philis », « Philidor » et « Philargire » respectivement. Nous avons de même systématiquement modernisé les formes anciennes de « Surène » (v. 1, 250, 410, 470, 1414, 1447, 1719, 1828), « Surène » (v. 792, 881) et « Suresne » (page de titre, privilège royal, didascalie initiale, titre figurant juste avant la mention du premier acte, v. 881, 1676) en « Suresnes », quitte à faire disparaître la rime pour l'œil (v. 1, 410, 881, 1414, 1676, 1719, 1828). Au vers 792 nous avons toutefois supprimé le -s final, sans quoi le vers aurait comporté une syllabe de trop.

Nous avons conservé la majuscule à l'initiale des noms communs qui en comportaient une et que le poète, l'éditeur et/ou l'imprimeur ont ainsi cherché à mettre en valeur, soit en raison de leur sémantisme soit parce que les réalités qu'ils désignent sont personnifiées.

Conformément aux principes de la collection, nous avons systématiquement modernisé l'orthographe, y compris lorsque cela fausse la rime (« fois » / « employois » aux vers 107-108, « choix » / « savoies » aux vers 695-696, « croy » / « moy » aux vers 631-632 et 819-820, « voy » / « moy » aux vers 1219-1220, « attraits » / « faits » aux vers 1167-1168, « atteinte » / « crainte » aux vers 1823-1824, « demain » / « serain » aux vers 1613-1614, « plaindre » / « atteindre » aux vers 1623-1624, « voy » / « effroy » aux vers 1777-1778).

Ont enfin été corrigées les fautes de composition suivantes : « leurs [permettez] » (épître dédicatoire), « ostiné » (v. 39), « quel » (v. 125), « espère » (v. 172), Scène VI (acte I), « oblige » (v. 297), « a dit » (v. 498), « dépend » (v. 709), « allés » (v. 843), « habille » (v. 921), « grand » (v. 1094), « crime infidèle » (v. 1258), « se » (v. 1591), « si » (v. 1601), « espert » (v. 1669)